



IZON

la Gazette municipale

HIVER 2022 - N°2

CADRE DE VIE
Le Plan Paysage
page **4**

Participation
citoyenne :
à vous d'agir
page **16**

SOMMAIRE



DOSSIER

plan paysage

page **4**

TRAVAUX

école, voirie, équipements

page **10**



REPORTAGE

revitalisation du
centre bourg

page **12**



ACTUALITÉS

informations locales

page **14**



PARTICIPATION

CITOYENNE

le Conseil Municipal
des Enfants

page **16**



HISTOIRE

les Anciens Combattants

page **18**



SOCIAL

retour sur l'enquête menée
auprès des seniors

page **20**



PRATIQUE

les informations utiles

page **21**

TRIBUNE LIBRE

page **22**

AGENDA

page **24**

RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE

MAIRIE D'IZON
207, AVENUE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE 33450 IZON
Tél. : 05 57 55 45 46
Mail : contact@izon.fr
Site : www.izon.fr

• PERMANENCES :
Vos élus vous accueillent chaque
samedi de 9h00 à 12h00
• ASTREINTE :
Un numéro est à votre disposition
les soirs et week-ends pour les
urgences : 06 60 53 12 53

• HORAIRES MAIRIE :
Du lundi au vendredi
09h00 - 12h30 et
13h30 - 17h30
(sauf le mardi fermeture
à 19h00).

IZON, LA GAZETTE

Publication gratuite éditée par la Ville d'Izon en
2 900 exemplaires.
Directeur de la publication : Laurent de Launay
Adjointe au Maire, déléguée à la Communication :
Audrey Combier
Couverture : ©Christophe Correy Photographe
Photos : ©Ville d'Izon - ©Sapiens
©Dominique Garcin-Geoffroy
Réalisation : Agence Sapiens
Impression : Sodal
Courriel : contact@izon.fr
Tél.: 05 57 55 45 46

Richesses izonnaises !

Par gros temps, il est toujours bon de s'attacher à ce que l'on a de meilleur - souvent ce que l'on a de plus ancien. Nos paysages en font partie. Prenons-nous toujours la mesure de cette richesse locale ? Assurément pas. Le Plan Paysage que nous souhaitons construire avec vous est là pour nous y aider. Il repose sur une conviction : la préservation de l'identité des lieux est un enjeu culturel de notre époque en même temps qu'il constitue un enjeu écologique. Et puisque nos ambiances paysagères, par leur singularité, peuvent nourrir la fierté de vivre à Izon, nous avons tout intérêt, ensemble, à les valoriser. Ne le cachons pas : ce sera aussi une manière de nous prémunir contre les excès d'une pression urbaine galopante. L'appétit de richesse individuelle des uns ne doit pas se faire au détriment de la richesse collective des autres.

« *Il n'est de richesse que d'hommes* », lit-on souvent. On peut entendre dans cette loi de l'économie deux messages distincts : le premier énonce que l'action des hommes est le moteur de la richesse ; le second reconnaît dans la qualité de vie des êtres humains l'essence de la richesse. Ces deux messages sont-ils nécessairement contradictoires ?

Avec 6 235 habitants recensés en 2019, Izon poursuit sa croissance démographique de petite ville attractive située à la périphérie de la métropole bordelaise. Si cette croissance girondine est, en soi, un facteur de richesse, il faut néanmoins veiller à la qualité de vie de nos concitoyens, donc à la qualité des services publics que la municipalité peut leur offrir. C'est tout le défi à relever, notamment d'un point de vue budgétaire. Il y a beaucoup à faire. Ensemble, avec courage et transparence, nous y parviendrons.

La qualité du cadre de vie à Izon passe nécessairement par une revitalisation du centre-bourg. Nous nous y sommes attelés - quoique le contexte ne nous aide pas. La place de la mairie a une belle allure populaire aux beaux jours, un espace de vie associative est en train d'éclorre à Borgés et de nouveaux commerçants vont bientôt s'installer. Oui, nous pouvons être optimistes et espérer que ces nouveaux lieux correspondent à vos attentes. 2022 sera meilleure !



Dans le cadre de mes fonctions de Maire, l'installation du Conseil municipal des enfants et la cérémonie du 11 novembre resteront sans conteste deux moments forts de l'année 2021. Si la transmission est la mère des batailles, c'est aussi celle qui génère le plus d'émotions ! Mille mercis à toutes celles et ceux qui ont participé à ces deux cérémonies, en particulier à nos tout jeunes collègues. Avec Mère Nature, ils sont la grande fierté d'Izon !

Bonne lecture à toutes et tous,

Rien à vous,
Launay

Laurent de LAUNAY

PLAN PAYSAGE : démarche et objectifs

La commune d'Izon va mettre en œuvre dans les mois et les années à venir son "Plan Paysage". Un projet ambitieux qui vise à valoriser le patrimoine paysager et à préserver la biodiversité.

Le contexte

Le 8 juillet, sur proposition du Maire, le Conseil municipal décidait de présenter la candidature d'Izon à l'appel à projet "Plans Paysage". Par courrier en date du 12 octobre 2021, le Ministère de la Transition Écologique, reconnaissant la qualité du dossier izonnais, a annoncé qu'Izon avait été déclarée lauréate de l'édition 2021 du "Plan de Paysage". Explications des objectifs et des enjeux de cet ambitieux projet pour une commune dont la signature "Bien dans ma nature" oblige habitants et élus à valoriser son identité paysagère.

CADRE DE VIE



Une démarche de concertation

Élaborer un plan paysage est avant tout une démarche : **il s'agit de définir de manière concertée, entre habitants, associations, experts et élus, un projet de territoire** qui repose sur la qualité, l'originalité et la richesse de nos paysages. L'objectif premier est de valoriser notre cadre de vie, de définir l'identité de la commune à travers ses paysages et de la communiquer aux habitants et aux nouveaux arrivants.

La commission extra-municipale "Valorisation du patrimoine" sera invitée à s'emparer de ce projet.



Entre ruralité et périurbanité

Située dans la vallée de la Dordogne, **Izon offre un paysage rural composé de boisements, de prairies, de vignes, de haies bocagères et de hameaux anciens, avec une très forte présence de l'eau** (rivière, palus, ruisseaux secondaires, fossés et anciennes gravières).

Si ce paysage de campagne fait le bonheur de toutes les générations, à l'inverse, plusieurs éléments rappellent le caractère périurbain du territoire : nuisances du trafic routier de la route départementale, étalement de la zone d'activité sans intégration et, surtout, très forte pression urbaine due à l'attractivité de la métropole bordelaise et à la raréfaction du foncier constructible. Ceci dans un cadre législatif très contraignant qui offre peu de marges de manœuvre à la collectivité. Comme l'a décrit Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine : « à la croisée de l'urbain et du rural, sous pression de forces non plus concurrentes, mais qui pourraient être divergentes, Izon représente un "nid" exemplaire de la Nouvelle-Aquitaine. »

Un plan d'actions pour le cadre de vie

C'est précisément pour sortir de cette divergence par le haut que la municipalité, convaincue que la préservation de l'identité des lieux et du paysage constitue un enjeu culturel de notre époque, **se positionne aujourd'hui avec une volonté de développer des projets en faveur de la valorisation des ambiances paysagères**, de l'amélioration du cadre de vie et de la création de lien social. « Pour notre bien commun, nous avons tout à gagner à nous emparer des potentialités offertes par la nature à Izon » commente Laurent de Launay, le Maire d'Izon.



LE LEXIQUE DU PLAN PAYSAGE

TRAME VERTE : continuité écologique terrestre (forêts, prairies, champs naturels ou semi-naturels) qui façonne un corridor "vert".

TRAME BLEUE : continuité écologique aquatique (cours d'eau, palus, plans d'eau, zones humides) qui façonne un corridor "bleu".

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde. Basé à Bordeaux, le CAUE aide autant les particuliers que les collectivités dans leurs projets. Il a accompagné la mairie dans la préparation de sa candidature.

NATURA 2000 : Il s'agit d'un réseau qui a pour objectif de préserver la diversité biologique en Europe en assurant la protection d'habitats naturels exceptionnels en tant que tels, ou en ce qu'ils sont nécessaires à la conservation d'espèces animales ou végétales.

ATELIERS NATURA 2000

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, une réunion publique a eu lieu le 27 novembre dernier.

Lors de cette rencontre, François Leger,

animateur du site, a présenté les enjeux du dispositif, ainsi que les outils existants. La superficie du site s'étend sur 1240 ha accueillant quatre habitats naturels d'intérêt communautaire. Tous constituent un enjeu de conservation et de restauration auquel le dispositif Natura 2000 devra répondre.

Plus d'informations sur :

<https://palus-st-loubes-izon.n2000.fr/>



CADRE DE VIE



Un territoire façonné par des trames vertes et bleues



Une mosaïque d'habitats et de paysages

ENTRE PAYSAGES OUVERTS ET FERMÉS

Sur la commune d'Izon, nous pouvons distinguer deux grandes unités paysagères qui structurent le territoire : la palus et les ruisseaux secondaires. Chacune de ces unités est accompagnée d'une multitude de milieux qui offrent des ambiances paysagères variées. Ainsi, dans la palus, on trouve de grandes aires de pâturage, des prairies humides parsemées de bosquets, des bocages qui soulignent l'horizon...

À proximité immédiate du bourg d'Izon, on observe la présence de paysages naturels tels que le bois de Capéranie. Un habitat de forêt humide où les enjeux sont le maintien de cette biodiversité et des liaisons douces

entre les différents équipements de la commune.

La trame verte d'Izon s'adosse à la trame bleue et subsiste dans les espaces urbanisés.

La juxtaposition de milieux ouverts que sont les prairies, et de milieux fermés constitués de boisements, offrent une multitude d'habitats aux conditions de vie variées (sol, éclaircissement, humidité...), et permet d'entretenir la richesse de la biodiversité.

Les lisières et les zones de transition d'un milieu à l'autre présentent une diversité de faune et de flore particulièrement intéressantes.

Naturellement, les prairies humides de la palus ont tendance à se refermer au fil du temps avec l'évolution d'un cortège végétal arbustif puis arboré.

Ce sont les usages (prairie de fauche ou de pacage) ou une gestion adaptée de ces espaces naturels qui permettent de préserver la mosaïque d'habitats.

LES ENJEUX À RETENIR

- Une mosaïque d'habitats (et de paysages) à préserver pour maintenir la biodiversité.
- L'aménagement et la gestion doivent être adaptés pour maintenir les milieux ouverts de prairies et éviter la fermeture des paysages.
- Concilier préservation de la biodiversité et aménagement, en particulier sur les espaces naturels proches du bourg.
- Faire découvrir aux izonnais les paysages de leur commune.

commune de
Saint-Sulpice-de-Cameyrac



commune de
Saint-Loubès

Un travail collaboratif

Le Plan Paysage d'Izon a été construit en collaboration avec des membres du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Gironde. En concertation avec les élus, Justine Lehu, conseillère paysagiste et Annabelle Albrech, ingénieure écologue, ont fait des propositions afin d'établir les grandes lignes du projet Plan Paysage qui a été présenté dans le cadre de l'appel à projet 2021.

Retenue en tant que lauréate parmi 16 communes de France, la ville d'Izon obtient ainsi des financements qui vont lui permettre de lancer une étude sur différents projets. La commission extra-municipale "Valorisation du patrimoine" y sera associée.



©Dominique Garcin-Geoffroy

Un paysage marqué par l'eau

LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

La rivière de la Dordogne a dessiné le paysage naturel de la commune d'Izon. Même si elle est séparée du bourg par la palus, si bien qu'il est possible d'en oublier sa présence, la Dordogne offre des paysages magiques pour ceux qui s'en approchent. Certains sites comme le Port d'Izon permettent de contempler la rivière et l'autre rive. Il est toutefois regrettable que ce soit le seul site izonnais librement accessible au public en bord de rivière.

LES RUISSEAUX ET FOSSÉS

Izon possède un réseau hydrographique riche et complexe sur son territoire. Plusieurs ruisseaux et esteyes composent le réseau secondaire ainsi que de nombreux fossés qui parcourent la palus. Le ruisseau de Canterane est le plus

long, il se déroule sur environ 9 km et prend sa source sur la commune de Beychac-et-Cailleau. Il constitue ainsi un **corridor écologique** important entre plusieurs communes.

LES ANCIENNES GRAVIÈRES

Izon a su tirer profit de l'exploitation des gravières sur son territoire en faisant d'un lieu à l'origine artificiel, un lieu qui a pris l'apparence d'un site naturel. **Au fil des années, la vie s'est installée, avec de nombreux oiseaux qui y trouvent refuge.**

Il existe plusieurs secteurs de gravières dans l'enveloppe urbaine, mais celles d'Anglade représentent une zone tampon entre le site Natura 2000 et le secteur urbanisé d'Izon.

Le projet d'en faire un parc naturel public pour les izonnais a émergé au sein de la municipalité en 2009. Après

plusieurs phases d'aménagement, il reste encore aujourd'hui bien des potentialités à explorer.

LES ENJEUX À RETENIR

- Identifier les gestionnaires dans le réseau hydrographique de la commune et mettre en place un plan de gestion.
- Faire revivre les bords de la Dordogne, permettre un cheminement ponctuel le long des berges et "amener" à voir la rivière tout en protégeant les digues.
- Eviter la "privatisation" des berges des ruisseaux avec une mauvaise gestion (coupe rase du talus, accumulation de débris, etc.).

CADRE DE VIE



Zone Natura 2000

Un territoire marqué par les contraintes

DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES À RENFORCER

Soulager la pression urbaine par la sanctuarisation de parcelles.

La quasi-totalité de la palus d'Izon est classée en zone Natura 2000, ainsi que les gravières et la zone humide du secteur Anglade. Ce classement permet d'abord de reconnaître l'intérêt de ces paysages pour la biodiversité, d'apporter des expertises sur ces milieux et d'en assurer le maintien.

Ce zonage permet aussi de rester vigilant quant aux activités humaines qui s'y déroulent et de prêter attention à tout projet d'aménagement, qu'il soit privé ou public.

À l'image du bois de Capéranie, relié à la palus par la ripisylve le long du ruisseau de Canterane, plusieurs poches de nature en ville pourraient s'articuler via l'accompagnement végétal de voiries et la renaturation d'espaces publics. La recherche de ces continuités écologiques aide à

structurer le paysage et fixe un cadre pour l'aménagement de la commune, avec la possibilité de construire le projet urbain à travers la stratégie écologique et paysagère. La municipalité souhaite que l'identité de la commune se (re) dessine au fil de la réappropriation des espaces naturels par les habitants. Cela passera, par exemple, par la reconquête des digues de la Dordogne, l'ouverture de cheminements doux le long des ruisseaux ou encore l'animation des gravières.

Dans le cadre de la révision du PLU, une commission extra-municipale va être mise en place. Ensemble, élus, habitants et experts pourront intégrer cette ambition paysagère au sein du règlement d'urbanisme communal.

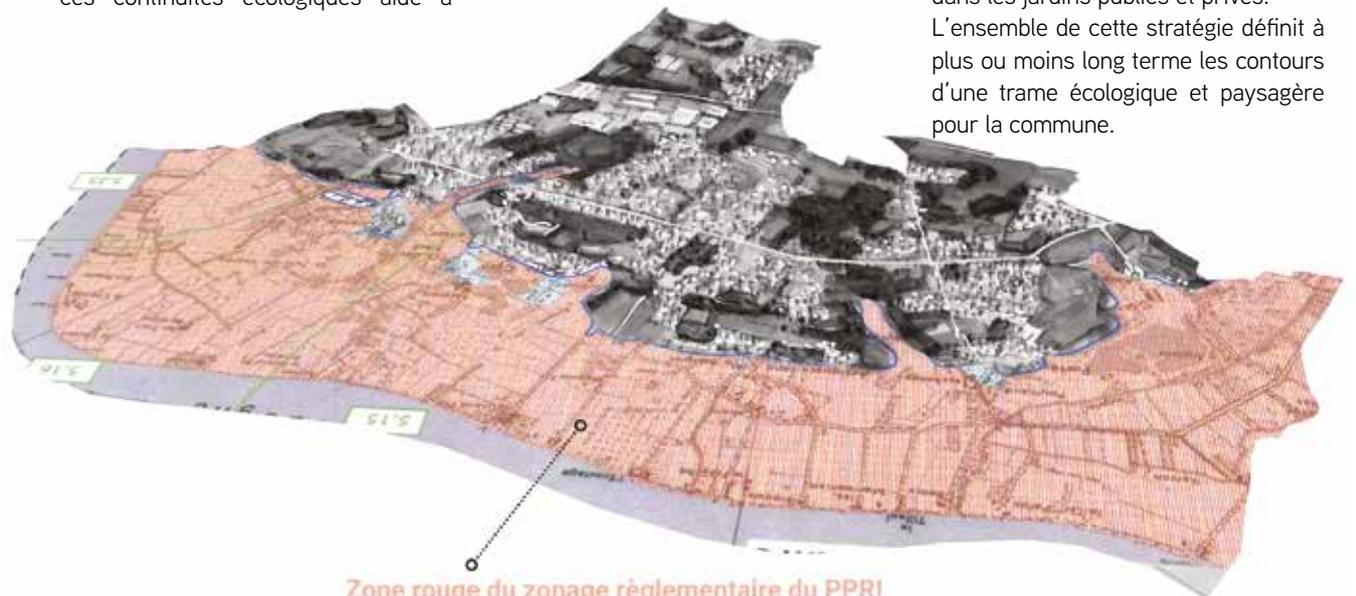
Les enjeux de trames vertes et bleues paraissent très importants pour la commune, il faut cependant intégrer la continuité de ces habitats en dehors des limites communales.

DES "CONTRAINTES" PERÇUES COMME DES ATOUTS

Faire du risque inondation un atout pour l'aménagement du territoire.

Le risque inondation très présent sur le territoire communal conditionne l'occupation de l'espace et par la même occasion, l'aménagement urbain. La stratégie globale pour diminuer ce risque consiste à favoriser le libre parcours des eaux de surface (laisser les ruisseaux, noues et fossés en nappe libre et limiter les busages et enfouissements de cours d'eau). Il est aussi possible de conserver des espaces naturels dédiés aux expansions des crues et préserver dans chaque quartier des espaces de nature en ville propices à l'infiltration des eaux de ruissellement. Enfin, désartificialiser et aménager des espaces publics en pleine terre partout où cela est possible, inciter et/ou initier des campagnes de plantation d'arbres dans les jardins publics et privés.

L'ensemble de cette stratégie définit à plus ou moins long terme les contours d'une trame écologique et paysagère pour la commune.



Zone rouge du zonage réglementaire du PPRI (à vocation d'inconstructibilité) approuvé par arrêté préfectoral en 2005

Des projets ambitieux pour le cadre de vie des habitants



JARDINS PARTAGÉS

La mairie organise des ateliers avec les habitants en lien avec la création du premier jardin partagé dans le centre-bourg. Plusieurs jardins paysagers ou potagers viendront ensuite se répartir sur la commune.

AMÉNAGEMENT DU PARC D'ANGLADE

Ce site, anciennement exploité en gravières, est aujourd'hui un lieu de promenade des habitants, devenu une zone Natura 2000. L'idée est de poursuivre l'aménagement du parc, d'améliorer son attractivité pour toutes les générations.



CHEMINEMENT EN BORD DE DORDOGNE

Quelques sentiers pédestres, mal entretenus, existent en bord de ruisseau, mais peu de cheminements permettent de découvrir les bords de la Dordogne.

Très présentes, les digues constituent à la fois un obstacle visuel entre la terre et le fleuve, mais peuvent également être des supports d'observation.

Une réflexion est donc engagée sur ce sujet, dans le respect des droits de propriétaires en bord de Dordogne.

CRÉATION D'UN PARC À CAPÉRIANIE

Dans le secteur de Capérianie, sur une parcelle de 14 000 m², une étude environnementale a permis l'abandon d'un projet immobilier. En lieu et place, la municipalité va y aménager un espace de loisirs et de promenade pour les Izonnais.

Ce projet permettra de créer un parcours de santé en zone humide en lien avec les écoles, le centre de loisirs et les associations.



CRÉATION DE SENTIERS PÉDESTRES

La volonté de la commune est de continuer à relier les cheminements existants afin de créer un support de découverte, d'apporter une réponse aux déplacements quotidiens entre les équipements ainsi qu'à tous les amateurs de sports nature.

La digue du Glaugelas est en cela exemplaire.

VÉGÉTALISATION DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

La végétalisation de la ville est un vrai enjeu et apporte de nombreux avantages : réappropriation de la rue par les habitants, gestion de la flore spontanée, valorisation du patrimoine, apaisement de la circulation automobile, etc.

Dans cette logique, la mairie d'Izon souhaite lancer la végétalisation de la traversée du bourg en collaboration avec les habitants.



PRÉSERVATION DE ZONES TAMPON DANS LA VILLE

Pour répondre au risque inondation très présent sur le territoire communal, la stratégie est de conserver dans chaque quartier, quand c'est encore possible, des zones tampon qui serviraient d'espaces naturels dédiés aux expansions des crues et à l'infiltration des eaux de ruissellement.

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS

Même si la commune pratique déjà une gestion raisonnée sur ses espaces publics, elle souhaite mettre en place un plan de gestion différenciée afin de valoriser la commune et d'économiser certaines ressources.



Des yourtes à l'école !

LES ÉCOLES D'IZON, MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE, ONT FAIT L'OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS CES DERNIERS MOIS : INSTALLATIONS DE YOURTES, NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DANS LA COUR, PROTECTION CONTRE LA CHALEUR, REVUE DE DÉTAILS DES DIVERS CHANTIERS DE L'ANNÉE 2021.



Depuis la rentrée de septembre, **l'accueil périscolaire des enfants de maternelle se fait dans deux yourtes**, installées au sein même de l'école. Des structures insolites, issues de l'habitat traditionnel des éleveurs nomades d'Asie centrale, désormais adaptées à nos conditions et aux normes en vigueur dans les écoles.

PLUS SPACIEUX ET ACCUEILLANT

Concrètement, il s'agit de **deux structures à ossature bois de 68 m²** recouvertes de toile avec un matériau isolant. Elles accueillent des enfants de petite et de moyenne sections, respectent les normes de sécurité et sont équipées de sanitaires et de climatisation réversible. Entre les yourtes, un petit jardin pédagogique est en cours de création.

« *Les yourtes sont des lieux plus spacieux, lumineux et accueillants que les anciens préfabriqués* » commente Delphine Floirat-Ratte, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires. « *Les retours que nous avons depuis six mois sont bons : enfants et parents sont très satisfaits, de même que les agents du service périscolaire. C'est un lieu atypique qui a beaucoup séduit.* »



UNE NOUVELLE COUR À L'ÉCOLE MATERNELLE

Grande nouveauté également pour les petits écoliers d'Izon : ils disposent désormais d'une **deuxième cour** pour aller s'amuser à la récréation.

« *Avoir deux cours de récréation est une sécurité supplémentaire pour les enfants et cela rend moins compliqué le travail du personnel* » note l'élue. Durant les vacances de février, cette cour fera l'objet d'un aménagement paysager qui la rendra encore plus agréable.

D'une manière générale, la végétalisation du groupe scolaire et de ses alentours se poursuivra cette année.

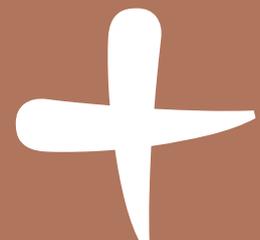


UN BESOIN D'INVESTISSEMENT PERMANENT

Le groupe scolaire manquait d'abris extérieurs pour les enfants. Deux préaux supplémentaires ont donc été installés, l'un à l'école maternelle, l'autre à l'élémentaire. Des stores électriques ont aussi été installés aux fenêtres des classes les plus exposées au soleil. Équipement que sauront apprécier enfants et enseignants par fortes chaleurs.

Le parc informatique a été renouvelé, de nouveaux tableaux numériques ont été installés et une classe supplémentaire a été ouverte.

« *Compte tenu de l'augmentation des effectifs à venir, ces investissements devront se poursuivre. À ce sujet, une réflexion est en cours sur l'avenir du groupe scolaire, associant dans un même comité de pilotage élus, directions et professeurs des écoles, représentants des parents d'élèves, inspection académique, conseillers pédagogiques, urbanistes et architectes. L'école de demain se dessine aujourd'hui.* »



TRAVAUX



Réfection de la place de la mairie

En mai dernier, de lourds **travaux de réfection ont eu lieu place de la mairie**. Il s'agissait de reprendre toute la partie calcaire afin de créer une dalle lisse et stable, susceptible d'accueillir les manifestations festives et le marché hebdomadaire. La place de la mairie doit être le cœur du village ! Objectif atteint au regard du succès des marchés nocturnes.

Abribus et passage piétons sur la RD242

Voilà des installations attendues : la **création de deux abribus** sur la départementale 242, à l'angle du chemin de Ribet et de l'allée d'Anglade, ainsi que la **création d'un passage piétons** et la mise aux normes PMR de l'accès. Des équipements qui permettent notamment aux collégiens et lycéens de s'abriter et d'être en sécurité sur cet axe passant.



Campagne de curage des fossés

Les services techniques de la commune ont lancé une campagne de curage de fossés et d'hydrocurage des buses afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales. Plusieurs axes ont été ciblés : route de l'Embarcadère, rue Ferreyre, route de la Lande, une partie de la rue des Maures et de la route d'Anglumeau. La tâche est colossale, l'effort se poursuivra en 2022.



Travaux de revêtement de voirie

Plusieurs routes de la commune ont été refaites ces derniers mois. En particulier la rue de Carreau et l'avenue des Prades, dont la bande roulante a été reprise à neuf. Par ailleurs, la route de Saint-Sulpice a elle aussi été refaite suite aux inondations de juin dernier (avec trottoirs, tout-à-l'égout, éclairage public, aménagements de sécurité).



Réfection du terrain honneur au stade de la Naude

L'équipe fanion du FC Mascaret évolue au plus haut niveau régional. Il devenait urgent de lui offrir une pelouse à la hauteur. Sa **réhabilitation complète** a eu lieu de mai à octobre : désherbage, scalpage, remise à jour de l'arrosage automatique, décompactage pour aérer le terrain et faire rentrer les 200 tonnes de sable nécessaires au bon drainage du terrain, et enfin nivelage et semis. La pelouse a pu ainsi être inaugurée le 28 novembre en présence de Laurent de Launay, Maire d'Izon et de Pierre Cotsas, Maire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.



Revitaliser le centre-bourg

PROJET IMPORTANT DU MANDAT, LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG PASSE PAR UNE MULTITUDE D' ACTIONS QUI, À TERME, DOIVENT PERMETTRE D' AFFIRMER LA CENTRALITÉ DU CŒUR D' IZON DANS LE QUOTIDIEN DES HABITANTS, ENTRE VIE ÉCONOMIQUE, SERVICES PUBLICS, LIEN SOCIAL ET ÉVÉNEMENTS FESTIFS.

La place de la mairie au centre de la vie izonnaise.

Faire de la place de la mairie un lieu central de la commune s'inscrit en toute logique dans cette démarche de redynamisation du centre-bourg. C'est pourquoi des travaux de rénovation de la partie calcaire de la place ont été réalisés au printemps dernier (cf. page 10). Ils ont permis d'accueillir, dès le début de l'été, le marché hebdomadaire qui se tient tous les jeudis matin de 8h00 à 12h00, et ce, dans de bonnes conditions sanitaires. Un lieu très apprécié des izonnais, qui aiment à s'y retrouver.

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR L'ÉTÉ

Ainsi rénovée, la place a accueilli la traditionnelle fête locale d'Izon courant juillet et surtout, le marché nocturne artisanal et gourmand. **Une création événementielle qui a trouvé son public !** En effet, les Izonnaïses et les Izonnais se sont pressés par centaines, dès le premier soir, le 11 juin, et durant tout l'été, pour fréquenter les stands et partager, en famille et entre amis, un moment convivial et musical.

« Cette manifestation était une nouveauté pour nous. Sa réussite prouve que les Izonnais sont à la recherche de ces moments de convivialité. Il faut remercier les restaurateurs, les traiteurs et tous les artisans qui ont fait vivre ce rendez-vous estival qui sera évidemment reconduit en 2022 » commente Laurent de Launay.

D'autres manifestations festives et conviviales animeront bientôt la place de la commune afin d'en faire un **véritable lieu de vie et de partage pour tous les Izonnais.**



La municipalité d'Izon a lancé une consultation auprès des habitants à propos de la revitalisation du centre-bourg. 526 personnes ont répondu au sondage. Voici quelques chiffres qui ressortent de l'analyse.

- 60% des Izonnaises/Izonnais estiment que la **qualité paysagère** est essentielle dans le centre-bourg.
- 65% estiment que l'**offre commerciale** est nettement insuffisante.
- 56% souhaitent voir se développer des **marchés nocturnes**.
- 64% estiment que le nombre de places de **stationnement** en centre-bourg est suffisant.
- 72% estiment que l'**accessibilité du centre-bourg à vélo** est insatisfaisante.
- 59% estiment qu'il convient d'agir pour prévenir le **risque d'accident** sur la RD242.
- 57% souhaitent voir s'installer en centre-bourg des **ateliers partagés, épicerie solidaire...**

Commerces : des ouvertures à l'horizon

Izon a besoin de commerces pour revitaliser son centre-bourg. Cette revitalisation n'est pas seulement une exigence économique, c'est aussi un besoin social : créer des échanges sert à tisser du lien social ! Bien qu'ils aient pris du retard, deux projets privés accompagnés par la municipalité sont en cours de réalisation. Tous deux participent d'un projet de ville (à la campagne) avec des commerces de proximité attractifs qui devraient répondre aux attentes de la population.

Le premier projet, dans l'ancienne superette Diagonal, au rond-point des Écoles, consiste à créer une halle composée de nouvelles cellules commerciales. Ces boutiques seront centrées sur l'alimentation et le commerce de bouche, avec la possibilité pour des marchands éphémères de venir s'installer sur le site, tant à l'intérieur de la halle que sur son parking. Il est encore possible de joindre le propriétaire pour obtenir un bail commercial.

Le second projet est situé entre les supermarchés Casino et Aldi. À cet endroit, en friche depuis des décennies, un promoteur porte un projet mixant 71 logements et 700 m² de surface commerciale divisée en plusieurs cellules. La hauteur du bâtiment sera limitée (R+1 en façade et R+2 en fond de parcelle), ceci afin de s'intégrer aussi bien que possible dans l'environnement périurbain de la commune.

Borgés, un tiers-lieu associatif

Projet participatif, engagement collaboratif, la restructuration des anciens services techniques de la commune, sur le site de Borgés, est un élément de revitalisation du centre-bourg. Plusieurs projets y sont développés ou en cours de l'être. L'objectif est d'en faire un lieu de vie associatif axé autour de l'économie sociale et solidaire.



Actuellement, la commune réhabilite une grange dans l'optique de créer un **atelier de bricolage participatif**.

Une nouvelle association "l'Atelier Partagé" est partie prenante de ce projet, par ailleurs ouvert à tous ceux qui seraient intéressés.



Un autre bâtiment est en partie occupé par l'association Les Échos Ludiques et par l'**AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) nouvellement constituée. Les Échos Ludiques proposent des **ateliers zéro déchets** (cuisine, cosmétique, produits d'hygiène, produits de ménage). Une réflexion est également menée autour d'une recyclerie textile.

Date à retenir : samedi 19 mars - Fringuerie et troc de graines et de plantes.



A proximité, la municipalité rénove complètement un autre bâtiment. Objectif : créer un **tiers-lieu** dans une dynamique associative. « *Nous mettons les outils à disposition des habitants pour développer des projets collaboratifs, il leur revient maintenant de s'en emparer et de faire vivre ces lieux* » insiste le Maire.

Date à retenir : samedi 19 mars - journée de découverte de l'Espace Borgés (185, av. du général de Gaulle).



Enfin, les élus ont mis à disposition un espace pour créer un **jardin partagé**, dans lequel les habitants peuvent cultiver fruits, légumes et fleurs sur environ 300 m². La coopérative SaluTerre accompagne le projet et a proposé **des formations pratiques à la permaculture,**

au jardinage et à l'agroécologie. De nouvelles sessions seront délivrées prochainement. Le but est de faire de ce jardin un lieu d'écocitoyenneté, de transmission de savoirs ouvert à tous.



D'autres projets sont en cours de réalisation dans les anciens locaux de l'école de musique :

- un **logement d'urgence** vient d'être créé pour les familles sinistrées ou les personnes victimes de violences familiales.

- enfin, sur la partie gauche de l'école de musique, la commune a lié un partenariat avec la Société Saint-Vincent de Paul, qui va y proposer un **lieu d'accueil et d'écoute pour les populations fragiles** et, pourquoi pas, une **épicerie sociale et solidaire**.

FUTURE MÉDIATHÈQUE D'IZON

La rentrée 2021 a été marquée par la construction de la future médiathèque municipale d'Izon, un projet esquissé par le cabinet d'architectes Vignault x Faure. Située au carrefour des lieux de passage et de vie des Izonnais (mairie, écoles, ALSH, city-stade...), la médiathèque sera un lieu de culture, de loisirs, de découvertes mais aussi de vivre-ensemble.



Actuellement, le gros œuvre est bien avancé (murs, dalles et plancher haut).

En parallèle, Justine Charenton-Masset, la responsable du service Médiathèque et Culture au sein de la mairie d'Izon, assure un travail d'organisation préparatoire : nouveaux logiciels de gestion, nouvelles pratiques professionnelles, portail en ligne avec le fonds documentaire.

Enfin, un projet pédagogique est porté par la mairie et le collectif Cancan, basé à Bordeaux, afin que les enfants puissent créer leur propre mobilier pour la future médiathèque. Objectifs : les associer à la réalisation de ce lieu de manière à ce qu'ils se l'approprient avant même son ouverture.

La médiathèque en bref :

- 850 m² dont 150 m² d'aménagements extérieurs ;
- 15 500 documents : presse, romans, documentaires, BD, mangas, CD, DVD, jeux vidéo, jeux de société... ;
- Des espaces multimédias et de jeux ;
- Un espace dédié aux enfants ;
- Un espace de travail ;
- Un atelier et un espace convivial ;
- Une salle d'animation pour accueillir rencontres, spectacles, expositions, projections...



6 235

C'est le nombre d'habitants à Izon, suite au dernier recensement de la population réalisé par l'INSEE en 2019.

Repas à 1 euro

La commune a récemment revu la tarification du restaurant scolaire. Partant du constat qu'il y avait peu d'écart entre les différents prix facturés selon le quotient familial, les élus ont souhaité reprendre la grille tarifaire. Objectif : marquer une différence plus importante en fonction des situations familiales par souci d'équité sociale. Deux tranches ont été rajoutées (il y en avait 6 auparavant, désormais 8), ce qui permet d'obtenir, au tarif le plus bas, un prix de repas à 1 €. « C'est une tarification symbolique, le repas n'est pas gratuit, mais il marque notre volonté d'accentuer la solidarité entre les familles dans le cadre du repas des enfants. » commente Delphine Floirat-Ratte, adjointe à l'Éducation.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Le site internet de la mairie a été piraté il y a quelques semaines et est devenu inaccessible. Suite à cet incident, de nombreuses données ont été perdues. Toutefois, ce piratage ne met absolument pas en danger les informations personnelles des usagers.

À noter que le site actuel a 14 ans et ne correspond plus aux normes et au développement d'internet aujourd'hui. La refonte du site a été lancée depuis plusieurs mois, et la nouvelle interface va bientôt voir le jour. Plus sécurisée et intuitive, elle permettra aux utilisateurs d'avoir accès à davantage de contenus et de fonctionnalités.

Dans l'attente, votre nouvel espace famille reste accessible et vous pouvez également suivre l'actualité de votre commune sur l'application **CityAll** ainsi que sur la page Facebook de la mairie.

Bibliothèque d'Izon

Pendant la construction de la nouvelle médiathèque, la **bibliothèque municipale** continue à vous accueillir aux jours et horaires suivants :

- les mardi et vendredi, de 16h00 à 17h30 ;
- le mercredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- le jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- le samedi de 09h00 à 12h00.

Le prêt à emporter est toujours opérationnel !

Appelez au 05 57 55 49 68 pour réserver vos documents et un rendez-vous sera ensuite proposé pour venir retirer votre sélection.

COMITÉ DE JUMELAGE : À LA DÉCOUVERTE D'AUTRES CULTURES

LE 17 SEPTEMBRE, LE COMITÉ DE JUMELAGE A ÉTÉ CONSTITUÉ AVEC UNE RÉELLE VOLONTÉ D'OUVERTURE SUR LE MONDE. UN PROJET D'ENVERGURE PORTÉ PAR DES ÉLUS ET DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS POUR VALORISER LES DEUX JUMELAGES DE LA COMMUNE.

Le comité de jumelage favorise les échanges avec d'autres communes, ainsi que les rencontres linguistiques, culturelles ou sportives entre les habitants de pays différents.

UN ESPRIT DE FRATERNITÉ

« L'idée est de faire sortir les gens de leur coquille, de leur faire découvrir des cultures qu'ils ne connaissent pas » explique Gilles Pruvost, élu municipal et vice-président du comité. Linguiste de formation, c'est un projet qui lui tient à cœur et qu'il avait en tête lorsqu'il a rejoint l'équipe municipale. « Ces jumelages, conclus dans un esprit de fraternité, faciliteront les contacts directs entre les communautés qui apprendront ainsi à mieux se connaître » ajoute André Veyssière, président du comité. C'est avec une équipe de bénévoles engagés, motivés et proactifs et avec le soutien de la mairie que ces projets émergent.

LES LANGUES : UN APPRENTISSAGE PRIMORDIAL

L'idée de départ était de pouvoir échanger avec trois villes dont les langues sont majoritairement enseignées en France : l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

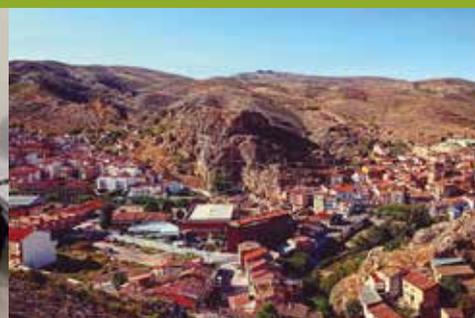
Pour les anglophones, évidemment le choix d'une ville anglaise a été évoqué, mais depuis le Brexit les relations avec le Royaume-Uni sont très compliquées. « Nous nous sommes donc tournés vers l'Irlande qui est un pays très accueillant et francophile, mais aussi très petit » explique Gilles Pruvost. « Les possibilités sont restreintes et nous n'avons pour le moment pas encore trouvé de partenaire. »

Pour l'espagnol, il se trouve que Virginie Vidorreta, membre du comité et conseillère municipale est originaire du village de **Cervera del Rio Alhama** dans la province de la Rioja au nord de l'Espagne. Elle s'est donc chargée de les contacter, et la commune a accepté.

Enfin, pour l'Allemagne, le département de la Gironde est déjà jumelé avec le Land de Hesse, c'est ainsi que l'équipe s'est tournée vers cette région, et plus particulièrement la commune de **Diemelstadt**.

À l'école élémentaire d'Izon, les élèves ont déjà commencé à correspondre avec ceux de Diemelstadt. Une dynamique essentielle pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux langues étrangères, et favoriser ainsi leur apprentissage. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie pour en savoir plus.

Plus d'informations sur www.jumelage-izon.fr



UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL POUR IZON

À LA SUITE DU DÉPART DE SÉBASTIEN L'ÉTÉ DERNIER, LA COMMUNE D'IZON A RECRUTÉ UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL EN LA PERSONNE DE NICOLAS. UN RENFORT DOTÉ D'UNE BELLE EXPÉRIENCE EN TANT QUE GENDARME.

Quel a été votre parcours avant de venir à Izon ?

Ma femme et moi-même arrivons d'Alsace. C'est elle, en tant que professeur, qui a été mutée dans le sud-ouest et j'ai suivi. Là-bas j'étais sous-officier dans un escadron de gendarmerie mobile. Je travaillais dans le maintien de l'ordre, sur les événements importants et les manifestations, ou dans les quartiers sensibles. En tant que gendarme, nous étions aussi déployés sur des missions de surveillance ou en outre-mer.

Pourquoi avoir choisi la police municipale ?

C'est une reconversion professionnelle au sein de la fonction publique territoriale. La police municipale est une autre facette de la sécurité publique, au plus près des habitants. J'ai été recruté à Izon après le départ de Sébastien en juillet dernier. Étant un ancien militaire

d'une unité de force publique spécialisée dans le maintien et le rétablissement de l'ordre, j'ai une expérience particulière dans la gestion d'événements à des degrés d'intervention très variés, avec la capacité d'y apporter une réponse juste et proportionnée.

Comment abordez-vous le métier à Izon ?

Izon est une commune de taille moyenne, entre deux agglomérations. Il n'y a pas de délinquance comparable aux communes plus importantes, mais il y a suffisamment de travail pour quatre policiers ! Nous touchons à toutes les prérogatives des pouvoirs de la police municipale : tranquillité publique, salubrité, environnement, funéraire, sécurité routière, etc. En résumé, c'est la police de proximité et du quotidien. Je suis déterminé à assurer la sécurité et à contribuer au dialogue avec l'ensemble de la population izonnaise.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Laurent de Launay et Delphine Floirat-Ratte avec leurs jeunes collègues du Conseil Municipal des Enfants.

Le Conseil Municipal des Enfants est un nouvel outil de démocratie participative qui a pour mission d'initier les jeunes izonnais à la vie publique de leur cité et de collecter les idées et les initiatives qui viendront améliorer le cadre de vie. Pas seulement le leur, mais aussi celui de tous les habitants. Pour les jeunes élus, le CME est l'occasion d'être les porte-paroles de l'ensemble de leurs camarades et de mener des actions sur des sujets aussi différents que l'environnement, la solidarité, l'intergénération, les équipements publics, etc. Ils peuvent donner des avis sur les projets de la commune, mais aussi être consultés par le Conseil municipal des adultes.

Enfin, le CME est avant tout un formidable outil d'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, que ce soit dans la préparation des élections, avec une campagne "municipale" haute en couleurs, où chacun a pu s'exprimer et parler de ses ambitions, ou bien dans la prise de conscience de leurs responsabilités et de leurs devoirs.

Le 21 octobre dernier, les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à la MACC afin d'élire leurs représentants au sein de cet outil de démocratie participative.

Huit jeunes conseillers municipaux (uniquement des CM1 et des CM2) ont donc été élus parmi les 27 candidats qui s'étaient présentés.

Félicitations à :

- Augustin Tavernet-Jesson
- Oumaïma Fadel
- Jordane Beune
- Tom Leroy
- Sofia Afonso Dias
- Milo Planté
- Alice Maillon
- Tyméo Nissou

Le CME a ensuite été officiellement installé le 9 novembre, en présence de M. le Maire et des représentants du Conseil municipal.

Les jeunes élus sont présents dans les manifestations et événements locaux, par exemple le 11 novembre, aux côtés des "grands".



UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE POUR VALORISER LE PATRIMOINE

La commune d'Izon est dotée d'un beau patrimoine historique et culturel, mais qui sont les habitants qui le connaissent réellement? C'est à ce type d'interrogations que la commune a voulu inviter les Izonnais à répondre.

Le 18 septembre dernier, la première commission extra-municipale de valorisation du patrimoine s'est tenue à Izon. L'objectif de ces commissions est de proposer aux habitants qui le souhaitent de se rencontrer, d'échanger sur ce qu'est le patrimoine historique, culturel et environnemental de la commune, de découvrir quelle est la sensibilité de chacun par rapport à ce dernier, de réfléchir à la manière de le mettre en valeur, et de faire en sorte qu'il soit à la portée de tous.

Prochaine réunion le samedi 5 mars, à 10h00, salle du Conseil municipal. N'hésitez pas à venir y participer !



FAVORISER LES MOBILITÉS ACTIVES À IZON

La municipalité d'Izon réfléchit à la façon de se déplacer sur le territoire communal.

Pour rappel, 40% de la pollution automobile est due à des déplacements de moins cinq kilomètres. Il y a donc un vrai effort collectif à faire en matière de déplacements.

C'est dans ce sens que les élus travaillent au développement des mobilités actives et douces. Les mobilités actives ou douces sont une forme de transport de personnes, et parfois de biens, qui n'utilisent que l'activité physique humaine comme source d'énergie. La municipalité a lancé une étude pour développer ces formes de mobilité sur la commune d'Izon afin d'améliorer le cadre de vie et



de sécuriser les parcours et les cheminements des habitants. Elle a notamment fait appel au cabinet d'étude ADEMA, ainsi qu'à M. Hans Kremers, spécialiste réputé des mobilités vélo. Une phase d'étude initiale a déjà eu lieu. **Une première restitution du diagnostic sera faite aux Izonnais lors d'une réunion publique courant**

avril 2022. Elle sera l'occasion pour le cabinet d'études Adema d'émettre des propositions en déclinant des scénari pour lesquels échanges et concertation serviront à nourrir la réflexion engagée.

S'agissant d'une volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants, en facilitant et favorisant les mobilités actives, nous vous attendons nombreux pour participer et échanger sur ses sujets structurants.

VENEZ PARTICIPER AU CONSEIL DES SAGES

Toujours dans l'optique de faire participer la population et d'inciter les Izonnais à être des acteurs de la vie publique locale, la municipalité souhaite créer un Conseil des Sages.

Cet outil de démocratie participative est une instance consultative qui peut donner des avis sur les projets dont il est saisi par le Maire.

Ses missions peuvent être de plusieurs types :

- à la demande du Conseil municipal, émettre un avis sur des projets ou orientations de la municipalité ;
- être force de proposition sur des thèmes définis ;
- traiter plus spécifiquement des sujets concernant la vie des seniors ;
- porter des projets avec le soutien financier de la collectivité.

Le Conseil des Sages est la traduction de la volonté municipale de donner la parole à tous les Izonnais. C'est le cas avec les jeunes et le Conseil Municipal des Enfants, l'ensemble des Izonnais avec les conseils de quartiers et donc des anciens avec le Conseil des Sages.

L'objectif est de disposer d'une instance de réflexion et de propositions s'appuyant sur des Izonnaises et Izonnais connaissant bien la commune, expérimentés et motivés, pour éclairer le Conseil municipal sur des projets, des thèmes ou des orientations relatifs à la vie d'Izon.

Rendez-vous le samedi 12 mars, à 10h00, à la salle du conseil municipal.

Unis comme au front : les anciens combattants

QUASIMENT 100 ANS SÉPARENT LES DEUX PHOTOS, ENTRE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS LE 11 NOVEMBRE 1922 ET LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021. LE DEVOIR DE MÉMOIRE, LE SOUVENIR DES ANCIENS, UN TRAVAIL PERPÉTUÉ PAR LES ANCIENS COMBATTANTS D'IZON.



L'histoire

La section izonnaise de l'Union Nationale des Anciens Combattants a fêté ses 100 ans le 1er janvier dernier. Il s'agit d'une des plus vieilles structures associatives de la commune.

L'association nationale, quant à elle, est née à l'issue de la Grande Guerre, sur l'initiative du révérend-père Daniel Brottier, aumônier militaire (et plus tard fondateur des Orphelins Apprentis d'Auteuil), qui décide de créer une organisation pour réunir

tous ceux qui rentrent du front.

Encouragée par Georges Clemenceau, la jeune association reçoit le "renfort" du Général Léon Durand qui en devient le principal organisateur et premier président. D'un comité provisoire est née une structure nationale. Se développent ensuite des sections locales et groupes départementaux en métropole et outre-mer. C'est ainsi qu'est née la section izonnaise, vieille elle aussi d'une centaine d'années.

Les premiers fonds pour le

fonctionnement de l'UNC, 100 000 francs-or de l'époque furent offerts par une mère qui avait perdu son fils à la guerre. Reconnue d'utilité publique, l'UNC a vocation à accueillir les anciens combattants ainsi que les veuves et orphelins de guerre et à les accompagner dans leurs différentes démarches.

Mémoire des anciens pour la défense des valeurs : à la suite du père Brottier, les fondements spirituels, moraux, civiques et sociaux



HISTOIRE

constituent, aujourd'hui encore, les valeurs de l'UNC ; et, en son sein, se retrouvent, après ceux de 1914-1918, les combattants de 1939-1945, ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, des théâtres d'opérations extérieures (TOE), les Opex, les anciens du service militaire, les militaires d'active et de réserve.

L'UNC est à l'origine de toutes les grandes avancées en matière de législation combattante et compte 200000 adhérents au niveau national.

Le monument

Si le monument aux Morts de la Grande Guerre est aujourd'hui situé dans le square de l'église Saint-Martin, il était à l'origine installé juste en face de l'église, sur la placette à l'angle de la bien-nommée, avenue des Anciens Combattants.

Sa création date du 11 novembre 1922. La statue avait été réalisée grâce à une souscription auprès de la population. Le monument recense 51 noms

auxquels s'ajoute, en plus, à l'intérieur de l'église, le nom de René Gachet (tombée en 1940).

Enlevée durant l'Occupation, la statue a été refaite et réinstallée dans les années qui ont suivi la Libération.

L'UNC à Izon

La section locale existe donc depuis le 1^{er} janvier 1922, elle compte actuellement 45 membres et 3 porte-drapeaux.

Elle participe évidemment à l'ensemble des rendez-vous annuels de commémoration, et en partenariat avec la municipalité, elle promeut également des expositions ouvertes au public et aux écoles concernant la Grande Guerre.

La section est composée de :

- Dominique Garcin-Geoffroy (président) ;
- Christophe Garde (secrétaire) ;
- Guy Mercier (trésorier) ;
- Charles Choury (trésorier adjoint) ;
- Porte-drapeaux titulaires : Alain Durey et Fernand Antoine ;

- Porte-drapeau suppléant : Dominique Garcin-Geoffroy.

ÉCRIRE LA BIOGRAPHIE DE NOS POILUS ?

La municipalité est à la recherche d'éléments biographiques sur les Poilus izonnais. Nous remercions par avance toutes celles et ceux qui, grâce à leur mémoire ou leurs archives familiales, pourront nous aider à retracer leurs parcours. Contact : mairie au 05 57 55 45 46



Dominique Garcin-Geoffroy

Quel est l'état des lieux de l'UNC en 2022 ?

Nos membres sont vieillissants. À 61 ans, je suis le plus jeune de la section. Au fil des années, nous perdons logiquement des membres et la "jeunesse" tarde à venir nous remplacer. Je recherche donc des gens pour venir me suppléer, participer avec nous aux cérémonies et faire le travail mémoriel auprès des jeunes. Il n'est pas nécessaire d'être

un ancien combattant. Il suffit aussi de vouloir s'investir.

À titre personnel, quel est le parcours qui vous mène à l'UNC d'Izon ?

Je suis né à La Rochelle en 1960, j'y ai passé mon enfance absorbé par la contemplation de l'océan et la lecture des récits d'aventuriers. À 15 ans, j'ai intégré l'école des mousses de la Marine Marchande et suis parti naviguer à l'étranger ; assouvissant mon besoin de dépasser la ligne d'horizon.

À mon retour en France, en 1979, j'ai décidé de m'engager dans l'armée de Terre. J'y ferai une carrière de 26 ans qui m'amènera à officier en tant que spécialiste du renseignement. En 2004 j'ai rencontré ma future épouse à Izon. Je m'y suis définitivement installé l'année suivante après avoir pris ma retraite. A mon arrivée dans la commune, j'ai été accueilli au sein de l'association UNC Izon : j'y ai trouvé beaucoup de camaraderie. Au fil du temps et après de nombreuses années en tant que secrétaire, j'y ai été élu président.

Un souhait pour cette nouvelle année ?

Mon principal souhait serait que dans un futur proche nous puissions renouer avec la normalité après cette crise sanitaire, afin de voir revenir les citoyens de notre commune aux cérémonies de commémorations du 8 mai, du 1^{er} novembre, du 11 novembre et du 5 décembre.



BILAN DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES SÉNIORS

La nouvelle équipe municipale souhaite inscrire Izon dans le réseau "Villes amies des Aînés" afin de construire, sur la durée, un plan d'action adapté aux besoins et aux attentes des seniors de la commune. L'objectif est de prendre en compte l'ensemble des problématiques liées au vieillissement. Pour cela, un questionnaire a été réalisé et distribué à tous les habitants de la commune de plus de 65 ans, soit 893 personnes. Au total 240 réponses ont été reçues à ce jour. Voici les principales attentes qui en ressortent.

CADRE DE VIE ET ESPACES VERTS

Globalement l'analyse des réponses laisse apparaître la volonté d'avoir plus de mobilier urbain sur Izon, notamment des toilettes publiques au lac Labrousse avec un point d'eau potable. Des actions ont déjà été initiées dans ce sens avec l'installation de tables et de bancs sur ce site, ainsi qu'à l'espace naturel

d'Anglade. D'autres pistes de ce genre seront proposées.

SÉCURITÉ

Les retours sont positifs, les personnes sollicitées saluent le travail de la police municipale. Restent cependant les problématiques de sécurité routière dans la traversée du bourg (vitesse, camions). La mutualisation de nos services de police avec ceux de Saint-Sulpice et Cameyrac en termes de sensibilisation et de contrôles devrait permettre de juguler peu à peu ce problème. Par ailleurs, le dispositif de vidéo protection déjà existant devrait également faire effet.

PROPRETÉ ET SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Les réponses sont positives sur la question de la propreté de la commune, mais encore 20 % estiment qu'il y a des efforts à faire. Il y a notamment une demande spécifique de collecte des encombrants.

BÂTIMENTS ET ESPACES EXTÉRIEURS

42 % des personnes estiment que le mobilier urbain est adapté aux seniors. Aucune difficulté particulière n'a été exprimée quant à l'accessibilité des espaces et bâtiments publics.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

L'enquête révèle un manque de trottoirs ou, quand ils existent, une étroitesse limitant le confort. Globalement, une réflexion est à mener sur une meilleure cohabitation entre piétons et voitures, et la sécurisation des parcours et cheminements.

HABITAT ET LOGEMENTS

80% des personnes interrogées estiment que leur logement est adapté au vieillissement. Des actions de communication devront cependant être menées afin de mieux informer sur les aides proposées par l'État pour des travaux d'aménagement, ou l'amélioration de l'habitat.



Entre Deux Eaux est une association sur le Libournais, engagée dans la lutte contre les discriminations liées au sexe, au genre, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Elle mène notamment :

- des actions à caractère humanitaire consistant à venir en aide pour leurs besoins élémentaires et à secourir les personnes qui se trouvent en situation de détresse ;
- des actions à caractère social ayant pour objet d'apporter à ces personnes un soutien moral ;
- des activités à caractère éducatif à travers l'information et la prévention contre les discriminations et les maladies sexuellement transmissibles, en particulier contre le VIH. Dans le cadre de ces actions, une permanence a lieu sur l'espace Borgés dans un local mis à disposition par la mairie, un vendredi sur deux de 14h00 à 16h00. Contact : entre.2.eaux@hotmail.com Tél : 06.56.69.74.92

COLIS DES AÎNÉS

En raison du contexte sanitaire, le repas des aînés n'a malheureusement pas pu se tenir à Izon. Bien conscients que cet événement est très apprécié des Izonnais, le Conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale ont souhaité tout de même marquer la nouvelle année. Du 15 au 22 janvier, élus et bénévoles sont au contact des aînés pour une distribution de colis gourmands offerts par la municipalité et confectionnés par les commerçants. Ces derniers ont également proposé des bons de réduction dans leurs boutiques.

Les enfants des écoles ont également participé de manière volontaire en confectionnant des cartes de vœux et en accompagnant la distribution.

« Ces moments d'échanges sont très importants pour maintenir le lien social avec les anciens d'Izon » commente Laurent de Launay. « Nous espérons refaire des événements en présentiel dès que possible. Il faut également saluer la participation des commerçants et des enfants. À Izon, la solidarité fonctionne bien ! »



INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES



Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales et vous venez d'arriver sur la commune d'Izon ? N'attendez plus, vous avez jusqu'au 4 mars 2022

pour vous inscrire sur les listes. Vous pouvez faire vos démarches, en ligne, grâce au téléservice disponible sur service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisé, en mairie, sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile et du Cerfa de demande d'inscription et enfin par courrier adressé à votre mairie en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa de demande d'inscription.

Pour rappel, les élections présidentielles se tiendront le **dimanche 10 avril 2022** pour le premier tour et le **dimanche 24 avril 2022** pour le second tour. Les élections législatives auront lieu le **dimanche 12 juin 2022** et le **dimanche 19 juin 2022**.

3919 - VIOLENCES CONJUGALES

Une femme sur dix est victime de violences conjugales, une femme

est tuée tous les trois jours par son conjoint ou ex-conjoint. La Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) a dénombré pas moins de 100 000 appels depuis janvier 2020, dont 50 000 durant le confinement, un chiffre en hausse de 20 %. La crise sanitaire a rappelé, s'il le fallait, l'importance du 3919.

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, le 3919 est un numéro gratuit et anonyme disponible de 9h00 à 22h00, du lundi au vendredi et de 9h00 à 18h00 les samedis, dimanches et jours fériés.



VIE PRATIQUE

+ ESPACE JEUNES

Le service Jeunesse de la Ville de Izon propose des animations pour tous les jeunes de la ville. Au programme : activités culturelles, sportives, multimédia, réalisation de projets, séjours vacances, ateliers, sorties à la journée...

Rendez-vous à l'Espace Jeunes, 24 avenue des Anciens Combattants du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00. Tel : 05.57.74.76.26

ejizon@lacali.fr



URBANISME : GUICHET UNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les dépôts de dossiers dans le cadre d'une demande d'acte d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, installation d'une piscine), peuvent se faire en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : <https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique-cali> (voir site de la CALI, compétences urbanisme - www.lacali.fr).

Vous pouvez ainsi faire votre dossier en ligne ou accéder à son suivi sur une plateforme gratuite 7 jours sur 7, 24h sur 24.

PLIE DU LIBOURNAIS

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Libournais est un service d'accompagnement à l'emploi. Il coordonne les compétences disponibles sur son territoire et mobilise les entreprises locales dans le but de participer à l'insertion durable dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. Des permanences vous sont proposées à la pépinière d'entreprises du Mascaret à Izon. Afin de bénéficier d'un appui et de conseils dans vos démarches pour trouver un emploi ou une formation, n'hésitez pas à contacter le PLIE du Libournais.

89 Avenue du Maréchal Foch 33500 Libourne

Tel : 05.57.51.56.67

www.plielibournais.fr

"Un jeune, une solution"

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions pour trouver un emploi, une formation ou une mission, peuvent se rendre dans la Mission Locale de leur territoire. Plus de 20 000 offres d'emploi sourcées par Pôle Emploi sont accessibles et plus de 250 événements sont proposés aux jeunes, en ligne. Une fonctionnalité permet également à chaque jeune d'être rappelé par la Mission Locale la plus proche de chez lui.

Les entreprises peuvent déposer des offres d'emploi, mais également s'informer sur les différentes aides mises en place pour favoriser le recrutement des moins de 26 ans.

Mission Locale du Libournais

189 avenue Foch - 33500 Libourne
Tel : 05.57.51.71.27

www.1jeune1solution.gouv.fr

www.missionlocale-libournais.org



Le service des retraites de l'État et les autres régimes de retraite obligatoires ont créé pour tous les assurés le "**compte personnel retraite**". Cet espace en ligne vous permet d'en savoir plus sur vos droits à la retraite et offre également des services spécifiques aux personnes déjà retraitées.

Plus généralement, le site info-retraite.fr est un centre de ressources en ligne sur le fonctionnement du système de retraite (règles de cotisation, conséquences des arrêts de travail, aides pour les plus modestes...).

www.info-retraite.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous tenons tout d'abord à vous adresser tous nos vœux pour cette année 2022, en particulier des vœux de bonne santé dans ce contexte sanitaire difficile que nous vivons depuis bientôt deux années.

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ce deuxième numéro de la Gazette municipale. Comme vous, nous n'avions pas compris que cette publication deviendrait annuelle d'autant qu'une importante augmentation a été allouée au budget de la Communication. On nous rétorquera qu'un effort a été fait sur la communication numérique. Certes, mais pour tous ceux parmi vous qui ne sont pas à l'aise avec un téléphone portable, qui n'ont pas accès au numérique, il est alors compliqué d'avoir les informations communales. Sont-ils les grands oubliés de cette municipalité ? La réapparition du flash cet automne, réclamé depuis longtemps par les élus « Au cœur d'Izon », est bien le signe qu'il faut parfois savoir revenir aux supports qui ont fait leur preuve et que les seniors ont plébiscités lors de l'enquête menée par l'équipe du CCAS.

En raison de cette mauvaise communication, vous êtes probablement passés à côté des premiers comités de quartier : véritable service après-vente du Réveil Izonais. Les quelques participants présents ont pu s'exprimer mais avec de rares propositions concrètes en réponse et aucune date ni accompagnement réel pour poursuivre la démarche. En conclusion, une illusion de démocratie participative...

L'opposition aurait aimé s'exprimer sur des projets concrets de la municipalité mais nous n'en voyons pas. Durant des semaines de campagne électorale, l'équipe du Réveil Izonais a clamé haut et fort qu'avec eux tout allait changer vite et... fort. Si la critique est aisée, l'action l'est nettement moins. Reconnaissons toutefois aux élus du Réveil Izonais leurs dispositions festives avec les marchés de l'été dernier mais depuis 2 ans nous sommes comme bon nombre d'izonnais déçus de ne voir venir que très peu de réalisations pour améliorer la vie quotidienne, pourtant tant promises lors des élections. Festoyer ne suffit pas !

Vous verrez sortir de terre dans les prochains mois la médiathèque, projet développé, lors de la précédente mandature, par Sophie Carrère et son groupe de travail, composé à l'époque, d'élus de la majorité et de l'opposition, d'agents municipaux et d'habitants. Une réflexion commune et partagée sur l'accès à la culture pour toutes et tous.

Dans quelques mois, c'est toute la commune qui sera reliée au très haut débit. Depuis plus de 12 ans, nous militons et travaillons pour que le département à travers « Gironde Numérique » nous connecte à la fibre. Un chantier colossal à l'échelle départementale, mais que nous avons prévu et anticipé. La priorité a été donnée aux entreprises du secteur d'Anglumeau dès 2018. Aujourd'hui, les techniciens qui tirent des kilomètres de fibre optique sur la commune ne le font pas grâce à l'actuelle municipalité.

Certes, il y a le Covid, mais celui-ci a bon dos. C'est se cacher derrière son petit doigt et surtout faire preuve d'opportunisme. Ce que découvrent aujourd'hui les élus de la majorité c'est que la cause publique demande réflexion et anticipation. Finalement, ce que la majorité aura réussi à construire rapidement et efficacement, c'est un pylône téléphonique au milieu des espaces naturels et préservés de la commune ! Les élus d'Au Cœur d'Izon sont tout aussi inquiets devant la multitude d'appels à des bureaux d'études et leurs coûts budgétaires imputés à la commune sans résultats concrets à ce jour (jardins partagés, bar associatif, entrées de bourg, école, mobilités entre autres).

Pour certains d'entre vous, les difficultés liées à la crise COVID auraient pu être surmontées plus facilement avec le soutien d'un CCAS efficace. Lors du budget 2021, nous avions demandé la création d'un poste de travailleur social, ce qui a été refusé. La charge de travail a eu raison de l'engagement de la vice-présidente au CCAS qui a démissionné. Saluons son investissement. Nous continuerons à porter cette demande à l'avenir pour le bien des izonnais.

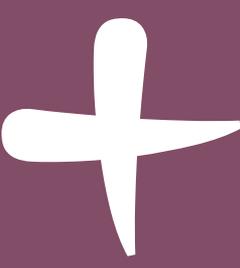
L'absence de vision pour la commune est déjà grave en soi. Mais nous nous posons aussi des questions sur l'intégrité de certains membres du Réveil Izonais.

Questions que nous avons abordées lors du conseil municipal du 2 décembre dernier à la suite du dépôt de plainte de Ludivine-Grâce Piquer contre deux adjoints pour outrages à caractère sexuel et sexiste.

Devons-nous rappeler à M. le Maire et à son équipe le point 1 du programme du Réveil Izonais : « adopter une charte éthique des élus appelant au devoir d'exemplarité pendant l'exercice de son mandat et à l'obligation de prévenir tout conflit d'intérêt » ? Nous y serons vigilants ! Nous restons à votre écoute. Prenez bien soin de vous.

Vous pouvez nous contacter directement ou par mail à l'adresse Aucoeurdizon@gmail.com ou via notre page facebook.

Les élus « Au cœur d'Izon »



LES ÉLUS « AU CŒUR D'IZON »

Frédéric MALVILLE
Aline FONTAINE

Sophie CARRÈRE
André VEYSSIÈRE

Marc BOISSEAU
Ludivine-Grâce PIQUER



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

À Maryse
Pour ton engagement,

Dénigrement permanent - Après avoir renforcé les droits des élus de l'opposition, nous leur tendons la main depuis maintenant 18 mois afin de travailler ensemble. Malgré cela, à une exception près (un gentleman sympathique, empathique et très intelligent), les élus d'Au Cœur d'Izon, enfermés dans une posture volontaire d'opposants, ont fait le choix du dénigrement permanent. L'hostilité minutieuse avec laquelle ils épient, commentent de mauvaise foi, s'arrogent avec aigreur, toisent puis crachent avec plaisir sur le travail de leurs collègues atteint ici un niveau abyssal - le tout en gardant soigneusement les mains dans les poches, cela va sans dire (à titre d'exemple, pour la deuxième année consécutive, ils n'ont même pas daigné filer un coup de main au CCAS pour distribuer les colis gourmands aux aînés). Politiquement prévisible. Assurément regrettable. Humainement stupéfiant.

Un contexte écrasant - Dès le début du mandat, au commencement de l'épidémie de Covid-19, le choix a été fait de tout mettre en œuvre pour assurer la continuité pédagogique et veiller à la santé des enfants, une gageure dans un groupe scolaire tel que le nôtre. Ces efforts renforcés, quotidiens, pour respecter des protocoles sanitaires mouvants jusqu'à l'absurde, ont eu un coût considérable pour la collectivité : 125 000 € de dépenses de fonctionnement supplémentaires en 2021 (sans aucune aide de l'État). Dans ce contexte, chacun comprendra qu'il aurait été déraisonnable de procéder au recrutement d'un travailleur social il y a un an. Chacun comprendra également que des temps de rencontre avec les habitants n'ont pas pu avoir lieu. Et chacun admettra que des projets, à Izon comme ailleurs, ont pu logiquement accuser quelques mois de retard. Oui, le contexte sanitaire est éreintant. Il impose une pression de tous les instants et étouffe toute forme de vie sociale. Comment peut-on feindre ignorer cette vérité, fût-ce quand on se situe dans l'opposition ?

Le cap et la boussole - Nous savons où nous voulons aller et avons été mandatés pour cela. Mais pour mener à bon port certains sujets, il est nécessaire d'être accompagnés par des bureaux d'études spécialisés. Évidemment, par leur ampleur et leur complexité, ces sujets structurants pour Izon s'inscrivent dans un temps long (ne convient pas aux adeptes du "Tout, tout de suite"). Illustrations :

Devenir du groupe scolaire - L'inévitable augmentation démographique au cours des quinze prochaines années est un défi qui nous oblige. Pour cela, une étude prospective sérieuse sur le devenir du groupe scolaire, équipement public essentiel à la collectivité, est indispensable. Nous la menons en toute transparence. Au demeurant, il aurait été de bon sens de conduire une telle étude il y a dix ans déjà. Cette absence de réflexion et d'anticipation, sur ce sujet comme sur d'autres, nous la payons aujourd'hui.

Gestion du risque inondation - La commune a été traumatisée à l'occasion de l'épisode orageux du 17 juin dernier. En lien avec La Cali, porteuse de la compétence, nous travaillons avec un bureau d'études sur un plan de gestion des eaux pluviales urbaines et des cours d'eau. Là encore, faute d'actions suffisantes, le legs est dur à porter - étant précisé que le réchauffement climatique augmente ce risque. Sans l'éclairage d'ingénieurs, sans l'appui de nos partenaires, sans réflexion d'ensemble, nous ne ferons rien de bon à long terme. Est-il besoin de préciser qu'il nous faudra faire de gros efforts et être patients ?

Sécurisation de l'avenue De Lattre de Tassigny (RD 242) - Les nuisances dues au trafic routier, des poids lourds en particulier, y sont devenues insupportables. Tout le monde le sait depuis des années. Personne n'a jamais rien fait. Comme pour tout aménagement de voirie d'envergure, nous avons eu recours aux services d'un bureau d'études en 2021. Et, conformément à la parole donnée aux riverains, en lien avec les services du Département, nous faisons tout pour que les travaux démarrent en 2022.

Justice - Une plainte pour outrage sexiste a été déposée par une élue de l'opposition contre deux élus de la majorité. L'outrage sexiste consiste à imposer à une personne un propos ou un comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité ou l'expose à une situation pénible, infraction punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. Leur sont reprochés des propos qu'ils auraient tenus à l'occasion de deux événements municipaux (ce qu'ils contestent) et au sujet desquels une plainte a été déposée cinq mois plus tard. Disons-le tout net : les violences sexistes sont une plaie de la société. Nous invitons donc tout un chacun à les combattre avec vigueur. Pour autant, ainsi que nous l'avons suggéré, puisque dans cette affaire c'est parole contre parole, il revient à la justice de trancher, pas au conseil municipal. Une seule certitude : dans l'attente d'une réponse judiciaire, ce vacarme nuit à l'intérêt de la commune.

LES ÉLUS « ENSEMBLE, VIVONS IZON »

Laurent DE LAUNAY
Brigitte NABET
Thierry DUBREUIL
Delphine FLOIRAT
Gilles BOUEY
Audrey COMBIER
Joël MASSY

Caroline GLIZE
Serge FLAHAUT
Gilles PRUVOST
Karyn LARGOUET
Thierry DIRHEIMER
Philippe GIRARD
Régis EMERIAU
Marilyn GUIRIEC

Clément MEZERGUE
Virginie VIDORETTA
Chantal CARO
Philippe BRARD
Anne-Marie SARRAZIN
Arnaud GANNE
Natacha BEAUCHÈNE
Yannick CLAVIER



Marché hebdomadaire - tous les jeudis, place de la mairie

AGENDA MUNICIPAL (sous réserve des mesures gouvernementales)

■ DIMANCHE 27 FÉVRIER de 14h30 à 18h30, à la salle des fêtes : **loto organisé par l'association HBC Izon.**

■ SAMEDI 5 MARS à 10h00, salle du conseil : **Commission extra-municipale "Valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental".**

■ SAMEDI 12 MARS à 10h00, salle du Conseil : **mise en place du Conseil des Sages.**

■ SAMEDI 12 MARS à 9h00 à 12h00, salle du Séquoia : **désherbage de la bibliothèque (livres à 1 €).**

■ SAMEDI 19 MARS, à partir de 10h00 : **Journée de découverte de l'Espace Borgés (185, av. du général de Gaulle) :**

- À l'initiative de l'association **Les Échos Ludiques :**

Végétal'Izon tout ! (Troc de plantes, de graines, de semis, de boutures etc.) + **Fringuerie** (vêtements d'occasion à petits prix) ;

- Démarrage de la construction du **Jardin partagé** (chantier participatif animé par SaluTerre) ;

- Présentation de l'association **L'Atelier partagé** (atelier de bricolage collaboratif) ;

- Le matin, stand de sensibilisation à la préservation de la biodiversité par l'association bordelaise **"Tous aux abris !"** (conception-réalisation et montage de nichoirs).

■ SAMEDI 19 MARS de 9h00 à 12h00, salle du Séquoia : **désherbage de la bibliothèque (livres à 1 €).**

■ DIMANCHE 20 MARS de 13h00 à 18h00, à la salle des fêtes : **loto à l'initiative des associations ELFEDYZ, Art pour soi et Fusil Saint Hubert.**

■ SAMEDI 26 MARS, salle du Conseil :

- à 9h30, **Commission extra-municipale "Revitalisation du centre-bourg".**

- à 11h00 : **réunion de constitution du Comité des fêtes.**

■ SAMEDI 26 MARS de 10h00 à 17h00, salle des fêtes : **désherbage de la bibliothèque (livres à 1 €).**

■ DIMANCHE 27 MARS à partir de 10h00, à l'Espace Borgés, avec l'association **"Tous aux abris !"** :

- **Journée de sensibilisation et d'animation** sur la thématique des abris de protection pour les animaux qui s'installent à proximité de nos habitations ;

- **Ateliers de fabrication de nichoirs** pour mésanges (10h00) et pour chauves-souris (14h00).

Activités à destination des grands-parents, parents et enfants, sur inscription auprès de la mairie (05 57 55 45 46).

■ DIMANCHE 3 AVRIL aux Pavillons : **vide-greniers du FC Mascaret.**

■ DIMANCHE 10 AVRIL, palus : **"Les boucles d'Anglade"** - courses et marche dans la Palus du Glaugelas à l'initiative de l'association "Courir à Izon". Départs depuis la Vacherie d'Anglade à partir de 9h45.

■ VENDREDI 15 AVRIL à 19h00, place de la mairie : **premier marché gourmand.**

■ SAMEDI 23 AVRIL, Espace Borgés : **fringuerie Echos Ludiques.**

ÉLECTIONS (bureaux de vote ouverts de 8h00 à 19h00)

■ DIMANCHE 10 AVRIL : **1^{er} tour élections présidentielles.**

■ DIMANCHE 24 AVRIL : **2^{ème} tour élections présidentielles.**

■ DIMANCHE 12 JUIN : **1^{er} tour élections législatives.**

■ DIMANCHE 19 JUIN : **2^{ème} tour élections législatives.**

VISITES DE QUARTIER

Retrouvez le Maire et vos élus dans votre quartier et échangez avec eux sur ce qui vous préoccupe à l'échelle de votre rue, de votre quartier, de votre ville.

■ SAMEDI 26 FÉVRIER : **avenue du Lac** (départ de la visite devant le n° 30 à 10h30) et **allée d'Anglade** (départ devant le n° 63 à 15h30).

■ DIMANCHE 27 FÉVRIER à 15h30 : **Clos du Maine** (départ devant le n° 10).

■ MARDI 1^{ER} MARS à 17h00 : **Résidence Cassini.**

■ SAMEDI 5 MARS à 15h30 : **rue des Anciens Combattants et rue de La Galerie** (départ depuis le parking du cimetière).

■ DIMANCHE 6 MARS à 15h30 : **Lotissement les Alouettes** (départ devant le n° 41).

■ DIMANCHE 13 MARS à 15h30 : **Bordieu de Daguey** (départ devant le n° 2 rue du Daguey).

■ DIMANCHE 20 MARS à 15h30 : **rue de la Grave** (départ devant le n° 4).

■ DIMANCHE 27 MARS à 15h30 : **Primevères / Clos du Bedat** (départ devant le n° 12 Lot. Primevères).

D'autres visites seront prochainement programmées.

APPEL À VOLONTAIRES !

CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES

Bien que la situation sanitaire en ce début d'année ne soit pas propice aux élans festifs, la municipalité prépare la saison estivale et lance un appel aux volontaires afin de créer le futur **Comité des fêtes** d'Izon.

L'idée est de confier à une structure associative la prise en charge des grands événements locaux : marchés nocturnes gourmands et artisanaux, fête de la musique, fête locale.

Si vous êtes intéressés par la démarche, curieux et dynamiques, c'est le moment de vous investir.

Rendez-vous le samedi 26 mars, à 10h00, salle du Conseil, pour la réunion de constitution du Comité des fêtes.

DEVENEZ JARDINIERS CITOYENS !

Opération "Fleuris ta rue".

Motivés pour embellir votre rue, votre quartier ? Vous avez la main verte et envie de vous exprimer ? Jardiniers amateurs ou chevronnés, la mairie d'Izon vous sollicite pour fleurir vos pieds de murs et d'arbres, les espaces publics proches devant vos maisons.

En collaboration avec les services techniques, vous pourrez planter et travailler jardinières et petits massifs.

SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE (05 57 55 45 46 + TAPEZ 1).

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le mardi fermeture à 19h00).

